

WORLD HEALTH
ORGANIZATIONORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉPREMIERE ASSEMBLEE MONDIALE
DE LA SANTEA/Prog/36
6 juillet 1948

ORIGINAL: ANGLAIS

12.1.7.5.3 Rage
(Actes off. OMS, 10, page 17)

COMMISSION DU PROGRAMME

Document présenté par la délégation hongroise

Eu égard au fait que, de l'avis de nombreux experts, la vaccination de l'homme ne donne pas de résultats satisfaisants;

Eu égard au fait que la vaccination préventive des chiens, introduite en Hongrie avant la guerre, a eu pour résultat de ramener au minimum l'incidence de la rage;

Eu égard au fait que la Conférence de la Rage, tenue à Budapest en 1947, a reconnu les bons résultats obtenus par la vaccination préventive des chiens et en a recommandé l'introduction dans d'autres pays;

La délégation hongroise soumet ce qui suit à l'examen du groupe d'experts mentionné dans le rapport de la Commission :

- 1) L'OMS devrait recommander l'introduction de la vaccination préventive des chiens dans tous les territoires où règne la rage.
- 2) L'OMS devrait recommander la décentralisation du traitement par vaccination des personnes mordues par des chiens atteints de rage.